



« Urbain/rural » : explorons de nouveaux horizons ! Les Parcs s'adressent aux Villes

Plus de la moitié (56 %) de la population des Parcs naturels régionaux habitent une commune statistiquement urbaine et près d'un tiers (31 %) vivent dans une ville de plus de 10 000 habitants. Près de la moitié (49 %) de la population des Parcs est incluse dans une communauté d'agglomération, une communauté urbaine ou une métropole. Un cinquième de la superficie des Parcs est ainsi sous l'autorité de gouvernements urbains extérieurs à eux. Les trois-quarts des Parcs sont soit en recouvrement partiel de territoires urbains, soit immédiatement mitoyens. Parcs naturels régionaux et territoires urbains sont plus interdépendants que jamais. Mais cette interdépendance n'est pas qu'un constat sociétal ou une résultante de l'évolution des périmètres institutionnels des agglomérations : c'est avant tout un devoir, à l'heure où les grands enjeux climatiques, environnementaux et énergétiques, imposent partout des changements profonds, à toutes les échelles et dans tous les contextes. De ce devoir d'interdépendance nous voulons faire un projet pour être à la hauteur des changements qui s'imposent : c'est le sens de la présente adresse aux villes et leurs communautés.

« Urbain/rural » : leurs liens sont au cœur de notre société

Dès l'origine, les Parcs naturels régionaux sont des hybrides

Ils ont été voulus par des urbains, mais portés et habités par des populations rurales. Ils ont promu un projet de nature et de développement durable qui vaut désormais pour la société toute entière, au-delà d'eux. Ils ont contribué à ce que s'inventent de nouvelles identités sans les enfermer dans de vieilles représentations, et à promouvoir de nouvelles valeurs de développement plébiscitées par la société toute entière. Ils ont inventé une offre récréative et touristique qui respecte les territoires, et constitue un lien puissant entre l'urbain et le rural. Territoires d'expérimentation avant tout, ils ont toujours eu vocation à rassembler les collectivités et les collectifs autour d'intérêts communs, ceux des espaces naturels et des êtres vivants qui les peuplent.

En France comme partout en Europe, la ruralité est plurielle, l'urbanité aussi

La multiplication des catégories de territoires (hyper-ruraux, périurbains, métropolitains, urbains de villes petites, moyennes, ...) ne doit pas masquer l'essentiel : la société vit au quotidien la diversité des territoires, selon des configurations et des rythmes propres à chacun.

La mobilité à travers la gamme des territoires n'est pas la même pour tout le monde, mais distinguer des « ruraux » et des « urbains » comme deux grandes catégories homogènes n'a plus aucune pertinence, et les opposer est aussi politiquement illégitime que dangereux.

A l'opposé, affirmer que nous sommes « tous urbains » ne correspond ni au vécu ni à la culture de beaucoup de populations, dont la diversité des modes de vie ne s'inscrit plus dans tel ou tel modèle unique. La relation urbain/rural n'est pas un fleuve tranquille, c'est depuis toujours un rapport de forces, le plus souvent déséquilibré, parfois brutal et conflictuel.

Ce qui compte aujourd'hui, ce sont les liens qui s'établissent au sein de systèmes de territoires que chacun vit à sa façon, dans toute la gamme du rural à l'urbain, et dans toute la diversité de nos régions, nos massifs, nos littoraux, nos campagnes.

Les Parcs naturels régionaux misent sur les interdépendances

Les Parcs naturels régionaux ne veulent ni être renvoyés à une ruralité mythique qui ne correspond plus au fonctionnement social et économique de la France, ni être dilués dans des autorités urbaines dont ils seraient les réserves récréatives périphériques. A l'heure où le discours de la fracture, les revendications catégorielles et les propositions de repli localiste rencontrent trop d'écho, les Parcs proposent de se réinscrire tous ensemble dans l'histoire longue des liens ville-campagne, qui n'est certes pas exempte de rapports de force, mais dont les deux termes ne sont jamais aussi accomplis que quand ils savent activer leurs réciprocity.

Villes et Parcs : les raisons d'agir ensemble sont urgentes

Ensemble, mettons la biodiversité au cœur de tous nos projets !

Le temps n'est plus de laisser entendre que la nature n'est l'affaire que des espaces protégés, auxquels la société aurait confié le « devoir de biodiversité ». Ce devoir est global, vital, à la fois planétaire et territorial, à toutes les échelles et dans tous les domaines. La biodiversité n'est pas divisible, sa fragmentation concourt à sa régression. Les Parcs sont une chance pour la France toute entière, mais le devoir de préservation et de restauration de la biodiversité, et des fonctionnalités écologiques doit aller bien au-delà d'eux, en appui sur leur précieuse expérience et antériorité en la matière. Chacun sait qu'il y a urgence : l'érosion de la biodiversité ne s'arrête pas aux frontières administratives et l'interdépendance des milieux, donc des territoires, est totale.

Parmi tous les domaines qui doivent être réinterrogés par le devoir vital de biodiversité, l'agriculture tient une place majeure et représente la première raison d'agir ensemble, villes et Parcs. Les Parcs portent et favorisent depuis leur origine des modèles d'agriculture territorialisée, avec des pratiques moins intensives, moins de traitement phytosanitaires, des exploitations plus petites et plus diversifiées, une attention plus forte aux circuits de proximité et à la valorisation des produits, et une perspective globale d'agro-écologie fondée sur les ressources spécifiques du territoire. C'est cet avenir d'une agriculture réconciliée avec la biodiversité qu'il s'agit de partager avec les villes et les territoires urbanisés, leurs acteurs et leurs diverses parties prenantes. A l'heure où l'extension des périmètres institutionnels des agglomérations les amène à englober de larges fractions d'espaces ruraux et agricoles, les Parcs leur proposent de construire ensemble des stratégies convergentes en faveur de l'agriculture territorialisée et de la biodiversité, donc de la santé environnementale, du cadre de vie, et du paysage.

Cette convergence en désigne une autre, autour de l'alimentation, et des nouvelles exigences de qualité, de traçabilité, de singularité, d'authenticité que la société développe à son égard. Biodiversité et alimentation sont liées : si la première se dégrade la seconde en pâtit, si elle s'épanouit, l'autre aussi. Entre Parcs et villes, l'économie et la culture de l'alimentation, depuis la production jusqu'à la transformation et la cuisine, sont de formidables invitations à des adossements mutuels. Ainsi, la biodiversité n'est pas qu'un devoir, c'est fondamentalement une promesse de bien-être collectif et d'épanouissement culturel.



Ensemble, réussissons les transitions grâce à nos biens communs I

Le devoir de biodiversité, l'agriculture territorialisée et le nouveau contrat entre villes et campagnes sur l'enjeu alimentaire sont quelques-uns des sujets d'un rendez-vous plus ample encore : celui des transitions par la reconnaissance et la gestion des biens communs. L'économie soutenable de demain sera largement fondée sur des ressources renouvelables mais fragiles comme l'eau, la biodiversité, les sols, l'énergie, la forêt, le bois, et sur les cycles naturels, économiques, technologiques qui les rendent solidaires. Ce seront des biens à cultiver en commun et à préserver des approches prédatrices, non durables. C'est en cela qu'il y a transition, dans tous les domaines.

Or, la transition, qu'elle soit énergétique, écologique, numérique, alimentaire, ou autre, n'est pas à la portée de territoires autonomes et introvertis, encore moins s'ils s'opposent entre urbains et ruraux. Les territoires « champions de la transition » sont ceux qui sauront organiser les réciprocités dans tous les domaines, en les croisant et en les hybridant. La transition ne peut être que solidaire et interterritoriale. L'économie des biens communs porte sur des ressources et des patrimoines, mais aussi des services, des compétences, des actifs immatériels et culturels, des aménités, qui font des chaînes de valeurs interterritoriales.

Ce sont ces chaînes qu'il s'agit d'organiser entre villes et Parcs, en matière d'énergies renouvelables entre territoires producteurs et territoires consommateurs, de gestion globale de la précieuse ressource en eau, de gestion des ressources forestières aux fonctions si nombreuses et parfois contradictoires, d'offre de mobilité durable pour optimiser les réseaux disponibles par les rabattements multimodaux, de formation et d'emploi pour soutenir partout l'économie productive, de produits touristiques et de services récréatifs qui marient intelligemment les offres urbaines et rurales, d'ingénierie des projets pour être présents ensemble sur les appels à initiative nationaux ou européens, etc.

Une économie des biens communs au service des transitions appelle des cadres d'action publique élargie, dans lesquels les Parcs apporteront leur expérience, leur connaissance des territoires et leurs capacités d'expérimentation, et les villes et intercommunalités leurs compétences et leurs moyens. Le patrimoine national des réseaux (d'électricité, de communication, d'eau, d'assainissement, de voirie, de collecte et distribution diverses ...) en est un des liants majeurs. Les acteurs économiques et les citoyens en sont l'énergie. Tous transcendent les territoires et invitent à agir à de nouvelles échelles rurales-urbaines.

Ensemble, construisons la cohésion sociale et territoriale par l'égalité des accès I

Entre villes et campagnes, urbain et rural, Parcs et agglomérations, pour que les communs progressent, il faut aussi que de nouvelles ententes sur l'offre de services aux populations s'organisent. La densité de peuplement des Parcs, plus de deux fois plus faible que la moyenne nationale, explique une moindre offre locale de services, donc une moindre proximité de fait. L'accès aux services devient un enjeu majeur pour leurs populations. Un socle minimum est à maintenir partout contre les déserts de service dans les villes petites et moyennes, car la capacité de mobilité n'est pas la même pour tous et tout au long de la vie. Mais dans une société de mobilité globale et d'accès numérique à distance, la présence physique des services n'est plus la seule solution de desserte : ce sont aussi, et de plus en plus, les réseaux de services et des services mobiles qu'il faut désormais promouvoir, pour relier toujours mieux le rural et l'urbain.

En matière de santé et de soins, d'éducation secondaire et supérieure, de culture pour tous, il y aura toujours des différences irréductibles de densité et de nature des services, et il faut innover pour que ces différences ne soient pas vécues comme injustes, au moment où l'État ne garantit plus la même présence territoriale qu'avant : organiser les tournées régulières groupant des offres diverses ; faciliter les accès pour tous en termes d'horaires, de droits, de tarifs ; améliorer constamment les couvertures numérique et de téléphonie mobile qui rendent possible ces accès à distance. Le vieillissement généralisé de la population rend cette nouvelle organisation interterritoriale encore plus impérieuse et plus urgente. La question de la grande dépendance doit trouver des réponses aussi en milieu rural, où il faut rompre l'isolement grâce à une offre solidaire des services.

Les Parcs sont fondés sur l'innovation sociale, la mobilisation citoyenne et l'implication civique, le développement par l'éducation et la culture. Avec les villes et à partir du tissu de services qui est le leur, ils peuvent contribuer à ce que s'invente une société plus juste et plus équitable, mais aussi plus cohésive et plus solidaire.

Ce que les PNR proposent aux villes

Il faut intensifier partout les relations d'action publique et collective entre les Parcs et les territoires urbains, dans toute la gamme des situations variées qui les lient.

Croisons nos compétences et nos capacités |

Lorsque un Parc et une communauté d'agglomération, une communauté urbaine, une métropole, partagent le même territoire, il faut organiser leur travail conjoint en bonne intelligence, en reconnaissant les capacités spécifiques du Parc. Celui-ci n'est pas un territoire d'exercice de compétences au sens juridique, mais les compétences collectives y sont nombreuses et précieuses.

Les élus et les équipes des Parcs ont une expertise environnementale irremplaçable ; ils ont une longue habitude de l'expérimentation et de la conduite des projets innovants ; ils ont une capacité avérée d'implication des acteurs locaux et de construction de la confiance ; ils sont l'expression d'une ruralité renouvelée, héritière d'une histoire longue, ouverte et porteuse d'alternatives qui séduisent de très nombreux urbains. Pour toutes ces raisons, ils sont parfaitement configurés pour porter des missions au service des communautés tout entières, dans comme hors les Parcs.

Tissons des réseaux de réciprocité partout |

Lorsque les Parcs sont plus éloignés des villes et des territoires urbains, la liberté du cadre de relation invite à davantage d'audace et d'imagination encore. C'est parce que les parties prenantes sont bien différentes qu'elles sont mutuellement intéressantes. Chacune peut proposer à l'autre ce que celle-ci n'a pas, dans une réciprocité porteuse des valeurs de générosité et de solidarité. La France des villes et des campagnes aspire à ces réciprocités urbain-rural : d'une certaine façon, la société les pratique déjà, par ses modes de vie, ses circulations et ses échanges. L'action publique doit se mettre au diapason, et faire monter les relations en qualité.

Valorisons nos villes-portes |

Le cas spécifique des « villes-portes » doit faire l'objet d'un débat en profondeur. A partir du moment où les Parcs tissent des relations avec des villes partenaires quelle que soit leur position ou proximité, le principe de villes-portes peut sembler dépassé. Mais c'est une belle idée qu'une ville, ou une métropole, soit la porte, ou le seuil, d'un Parc : la société doit pouvoir ainsi lire l'espace dans lequel elle évolue, aussi bien que la maison commune qu'elle habite. Entrer dans un Parc doit conserver sa signification et sa valeur. Les villes-portes pourraient les assumer davantage.

Portons ensemble l'aménagement du territoire |

Avec 53 Parcs aujourd'hui, 60 demain, la France est désormais bien maillée par ces espaces de nature, d'excellence patrimoniale, de projet et d'expérimentation. A leur façon, les Parcs naturels régionaux aménagent tout l'espace national, ils contribuent aux choix concernant son occupation, les façons de l'habiter, ils participent à sa cohésion, ils portent à la fois son identité et sa diversité. Ruraux autant qu'urbains, et cela de manière propre à chaque région, ils ne prétendent pas que cette distinction a perdu son sens dans la société contemporaine, mais au contraire qu'il faut la réinventer ensemble, loin des stéréotypes et des vieilles représentations, des concurrences, des récriminations ou des reproches mutuels, et en s'emparant de toute la promesse des complémentarités.

C'est le sens de cette adresse aux villes et aux agglomérations, à leurs habitants, à leurs acteurs, à leurs élus, pour explorer avec eux l'horizon des biens communs et de leurs nouvelles solidarités, porteur d'un nouvel humanisme de la nature, au bénéfice du pays tout entier.

Chacun mesure les enjeux économiques et financiers des perspectives ouvertes ici.. Les Parcs naturels régionaux souhaitent faire un pari nouveau : celui d'inventer une autre vie avec les villes et les agglomérations aussi.